

## 6 Recommandations de l'Administrateur Indépendant

### 6.1 Suivi des recommandations antérieures

#### 6.1.1 Suivi des recommandations du Rapport ITIE 2016

Recommandation	Implémentation	Actions proposées
1 Suivre la mise en œuvre des dispositions de la loi n°2018/011 du 11 juillet 2018	Non	Des propositions seront formulées sur les modalités de mise en œuvre des dispositions se Rapportant à la publication des contrats
2 Réformer le cadre légal du secteur des hydrocarbures	Oui	Promulgation du Code pétrolier du 25 Avril 2019.
3 Informatiser la chaîne d'encaissement des recettes de l'État	En-cours	Une étude a démarré en vue d'interconnecter les systèmes d'information de la DGI et du Trésor afin d'assurer une meilleure traçabilité des transferts infranationaux. Ce travail a été amorcé par la Division des Systèmes d'Information du MINFI. Un Rapport d'étape est en cours d'élaboration.
4 Rendre obligatoire le renseignement des données sur les Communes bénéficiaires des transferts infranationaux	Non	Un mécanisme sera mis en place afin d'obliger les entreprises à renseigner les Communes bénéficiaires et permettant le contrôle et l'attestation de ces données
5 Fiabiliser les données de la DGD sur les exportations	Non	Une réflexion sur l'intégration des données sur les exportations sur le système SYDONIA sera effectuée et un mécanisme de rapprochement périodique entre les données de la DGD, la SNH, l'INS et la DM sera mis en place.

#### 6.1.2 Suivi des recommandations du Rapport de validation 2018

Recommandation	Implémentation	Commentaires
1 Implication de la société civile (1.3)	Oui	Le collège de la société civile a adopté son Code de représentation, de redevabilité et de conduite (Code de conduite) le 21 novembre 2018.
2 Gouvernance du Groupe multipartite (1.4)	Oui	Le Premier Ministre a émis le décret n°2018/6026/PM du 17 juillet 2018 portant création, organisation et fonctionnement du Comité de suivi de mise en œuvre de l'ITIE. Le collège des Entreprises extractives a adopté un protocole d'entente fixant les règles et procédures de désignation et de renouvellement des quatre Entreprises les plus représentatives du secteur privé des hydrocarbures au sein du Comité de suivi de la mise en œuvre de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives le 31 octobre 2018.
3 Plan de travail (1.5)	En cours	Un plan d'urgence a été adopté le 26 décembre 2019 par la Comité ITIE afin de prendre les mesures nécessaires afin d'ajuster les mesures correctives recommandées dans le Rapport de validation 2018.
4 Registre des licences (2.3)	En cours	Les données requises sont mentionnées au niveau des sections 4.1.4 et 4.2.4 et des annexes s'y rattachant à l'exception de l'information sur les dates de la demande qui reste manquante pour certains titres dans les secteurs des mines et des hydrocarbures.
5 Politique sur la divulgation des contrats (2.4)	Oui	La politique du Gouvernement est décrite au niveau de la Section 4.7. La politique a été clarifiée avec l'article 6 de la loi n°2018/011 du 11 juillet 2018 portant Code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun qui marque l'engagement du Gouvernement à publier les contrats. Les textes d'application de cette loi sont attendus courant 2019.

Recommandation	Implémentation	Commentaires
6 Participation de l'État (2.6)	Oui	Le cadre juridique et le niveau des participations de l'État détenus directement ou indirectement sont détaillés dans les Sections 4.1.5 et 4.2.5. La liaison de l'État avec la SONARA est expliquée au niveau de la Section 4.1.5.2.
7 Données sur les activités de production (3.2)	Oui	Les données en volume et en valeur par substance et par région sont détaillées dans les Sections 4.1.7, 4.2.7 et 5.5.
8 Revenus perçus en nature (4.2)	Oui	Le détail des revenus en nature est présenté dans la Section 5.3.
9 Transactions des Entreprises d'État (4.5)	Oui	Le détail des transactions entre la SNH et l'État est présenté dans la Section 4.1.5.6.
10 Répartition des revenus (5.1)	Oui	Le mécanisme d'utilisation des interventions directes de la SNH dans les dépenses budgétaires est expliqué au niveau de la Section 4.3.6.
11 Transferts infranationaux (5.2)	En cours	Les transferts infranationaux ont été collectés d'une manière partielle. Le rapprochement des transferts s'est avéré non faisable. Une réforme du système d'encaissement des recettes s'avère nécessaire. Pour plus de détail veuillez se référer à la Section 4.3.5. Voir aussi recommandation 6.1.1 point 4
12 Dépenses quasi fiscales des Entreprises d'État (6.2)	Oui	Le mécanisme des interventions directes de la SNH et le détail des bénéficiaires sont mentionnés dans la section 4.3.6. Les relations financières de la SNH avec ses filiales ainsi qu'avec la SONORA sont expliquées dans la Section 4.1.5.
13 Débat public (7.1)	En cours	Afin d'optimiser l'utilisation des ressources financières et par souci d'efficacité, le Comité entend relancer ses activités de communication après la publication des Rapports ITIE 2016 et 2017.
14 Résultats et impact de la mise en œuvre (7.4)	Oui	Le Comité a intégré dans ses Rapports Annuels d'Avancement (RAA) des exercices 2016 et 2017 des sections relatives à l'évaluation des progrès réalisés dans le cadre de la mise en œuvre de son Plan de travail. Il entend poursuivre cette pratique, conformément aux dispositions prévues dans la note d'orientation n°05 du Secrétariat International ITIE portant sur l'élaboration des RAA.

### 6.1.3 Recommandations des Rapports ITIE 2015 et antérieurs

Recommandation	Implémentation	Commentaires
15 Respect des taux de partage des recettes (transferts infranationaux)	En cours	Seules les données de la DGE ont pu être obtenues. Pour plus de détail sur la mise en œuvre de ce point veuillez se référer à la Section 4.3.5.
16 Gestion des revenus issus du secteur minier artisanal	En cours	Pour 2016, les rétrocessions au MINFI ont été effectuées d'une manière partielle. Les transferts aux bénéficiaires n'ont toujours pas été effectués. Une task force a été mise en place en 2018 pour inventorier le stock d'or et procéder aux transferts. Les résultats des travaux de la task force sont détaillés dans la Section 4.3.5.
17 Gestion des revenus issus du secteur pétrolier et gazier	En cours	Le Gouvernement a pris des engagements pour réduire les montants des interventions directes de la SNH et de publier dans le TOFE le montant de ces interventions. Pour plus de détail, veuillez se référer à la Section 4.1.2.4.
18 Respect de la réglementation en matière d'imposition de la plus-value sur cession des droits portant sur les ressources naturelles	Oui	LA DGE a lancé une mission de contrôle pour vérifier si la société Bowleven s'est acquittée des impôts dus au titre de la cession de ses parts dans le permis Etindé.